

1. Le montant d'argent avancé par le gouvernement fédéral à la Commission du District fédéral ou à son prédécesseur.

2. Le montant des obligations, débetures, etc., émises par le gouvernement du Canada, dont le produit a été utilisé pour fins d'embellissement ou d'entretien du District fédéral.

La motion est adoptée.

AVANCES AUX COMMISSIONS DES HAVRES—GARANTIES DONNEES POUR LEURS OBLIGATIONS

DEMANDE DE DOCUMENTS

L'honorable M. HARMER propose:

Qu'il émane un ordre de la Chambre pour la production d'un document faisant connaître:

1. Les montants d'argent avancés à chaque Commission de port en Canada, ainsi que les dates respectives de ces avances.

2. Le montant des obligations, débetures, etc., émises par chacune des Commissions de port, portant la garantie du gouvernement fédéral, en indiquant la date de l'émission, la durée de chaque émission, ainsi que le taux d'intérêt que chaque émission comporte.

3. Le montant d'argent dépensé par le gouvernement fédéral pour les ports relevant aujourd'hui de Commissions de port, avant la constitution de ces dernières.

La motion est adoptée.

BAUX DU GOUVERNEMENT A OTTAWA

DEMANDE DE DOCUMENTS

L'honorable M. HARMER propose:

Qu'il émane un ordre de la Chambre pour la production d'un document faisant connaître:

1. L'emplacement ou la nature de toutes les propriétés louées par le gouvernement fédéral en la cité d'Ottawa.

2. La superficie en pieds carrés de chaque étage.

3. Le loyer annuel ou mensuel de chaque bail.

4. La date du bail.

5. La date d'expiration.

6. Les services de concierges ou autres employés, lorsque ces baux en comportent.

7. Les cas où les baux exemptent les propriétaires d'acquitter des taxes municipales.

La motion est adoptée.

AJOURNEMENT

L'honorable M. ROBERTSON propose que le Sénat suspende sa séance.

Il dit: Honorables collègues, le bill des crédits supplémentaires est soumis à l'étude de l'autre Chambre. Nous nous attendons à le recevoir avant ce soir. Il se peut qu'il soit ici avant cinq heures, et, dans ce cas, l'Administrateur suppléant sera présent et lui donnera la Sanction Royale. C'est l'intention d'ajourner ensuite nos séances jusqu'au 13 avril. Mercredi dernier, nous avions, je crois, le désir de ne réunir les membres du Sénat qu'une semaine après le retour de la Chambre des communes, soit, vers le 20 avril, mais mes honorables collègues comprendront qu'il est nécessaire d'appeler les sénateurs le 13 avril

pour l'adoption d'un bill de crédits provisoires avant le 15 du mois.

La motion est adoptée, et le Sénat suspend sa séance.

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance.

L'honorable M. ROBERTSON: Honorables collègues, le bill des crédits supplémentaires est encore à l'étude dans l'autre Chambre.

A six heures, la séance est suspendue.

Le Sénat se réunit à huit heures.

L'honorable M. ROBERTSON: Honorables collègues, le projet de loi que nous attendons nous parviendra probablement ce soir, mais comme je ne sais pas à quelle heure, je propose que le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelques instants après, le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à trois heures de l'après-midi, demain.

Présidence de l'honorable PIERRE-EDOUARD BLONDIN

Séance du mardi, 31 mars 1931.

Le Sénat se réunit à trois heures de l'après-midi, avec son Président au fauteuil.

Prières et affaires courantes.

L'honorable M. WILLOUGHBY propose que le Sénat suspende sa séance.

Il dit: Honorables collègues, je veux simplement vous communiquer les nouvelles que mon compagnon de siège (l'honorable M. Robertson) m'a rapportées du théâtre de la lutte. Il se peut que nous recevions de l'autre Chambre, vers quatre heures et demie cet après-midi, le bill des crédits supplémentaires. J'espère que dans l'entre-temps, les honorables sénateurs ne s'éloigneront pas assez pour ne pouvoir entendre la cloche.

La motion est adoptée et le Sénat suspend sa séance.

Quelques instants plus tard, le Sénat reprend sa séance.

L'honorable M. WILLOUGHBY: Honorables collègues, je n'ai aucune nouvelle encourageante à vous communiquer. La seule chose qui nous reste à faire est de faire rapport sur l'état de la question. Quelques-uns d'entre nous savent aussi bien que nous où nous en sommes. Il s'agit de savoir à quand nous allons ajourner la séance.

L'honorable M. SCHAFFNER: Jusqu'après Pâques.